

Rapport annuel 2013

Association suisse des services
d'aide et de soins à domicile



AIDE ET SOINS A DOMICILE



rigert
MON MONTE ESCALIER

iba

Salzmann
MEDICO

menu
mobile

smith&nephew

WEBWAYS

SOMMAIRE

Éditorial	3
Activités principales 2013	5
Direction de l'association	6
Représentation d'intérêts/politique de la santé	7
Conventions administratives avec des assureurs-maladie	9
Développement de la branche	11
Formation	12
Qualité/RAI-Home-Care	14
Statistique	15
Communication	16
Marketing	17
Finances	22
Organes de l'association	37
Portrait	39



Deux dossiers prioritaires pour construire l'avenir

Au cœur de nos activités, deux projets déterminants pour l'avenir de notre association, ont avancé de manière remarquable en 2013 grâce à beaucoup de travail et d'engagement.

Magazine

Le nouveau «Magazine Aide et Soins à Domicile» a paru pour la première fois il y a quelques semaines. C'est la revue spécialisée suisse de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD), publiée dans deux éditions linguistiques séparées, en français et en allemand, avec un supplément en italien pour le canton du Tessin.

Le projet a été élaboré en 2012 et 2013 avec le soutien financier de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Le public cible du Magazine regroupe les collaboratrices et collaborateurs, les comités et les membres des organes responsables de nos organisations de base, de nos associations cantonales et de notre association faîtière ainsi que nos clients, leurs proches et nos partenaires (hôpitaux, établissements médico-sociaux, médecins, assureurs-maladie, etc.). Notre Magazine s'adresse aussi aux autorités communales, cantonales et nationales ainsi qu'aux médias.

Avec notre nouvelle revue suisse, nous faisons connaître les enjeux de l'Aide et soins à

domicile à but non lucratif ainsi que ses préoccupations et ses revendications. Nous montrons l'importance des prestations d'aide et de soins à domicile dans le système de santé et social et nous renforçons l'image professionnelle, compétente et engagée, de nos organisations de base. En parallèle, nous encourageons l'échange professionnel et le transfert d'expérience et de connaissances au-delà des frontières linguistiques. Avec le «Magazine Aide et Soins à Domicile», nous pouvons désormais remplir notre mandat statutaire de relations publiques de façon idéale.

Soutien aux proches soignants

Les proches soignants et les proches aidants jouent un rôle essentiel dans le maintien à domicile des personnes nécessitant des soins. Ils constituent un pilier essentiel de notre système de santé. Leur engagement et la bonne collaboration avec les services d'aide et de soins à domicile servent de base essentielle aux soins ambulatoires. Ce constat nous a incités à lancer des recherches scientifiques sur la situation des proches soignants et sur leurs attentes envers



Walter Suter
Président de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

l'aide et les soins à domicile. Le résultat de ces recherches montre que les proches soignants se heurtent souvent à leurs limites physiques et psychiques et dépendent urgemment d'un soutien professionnel.

D'une manière générale, ils sont très satisfaits de l'aide et des soins à domicile. Ces recherches font néanmoins des propositions pour les soulager des surcharges et pour optimiser la collaboration.

Dans le cadre de la conférence du futur de l'ASSASD du 3 sep-

tembre 2013, les professionnels directement impliqués venant de presque toutes les associations cantonales ont proposé des mesures concrètes, à prendre aux trois niveaux de l'Aide et soins à domicile, en se référant à leurs expériences pratiques. Sur la base des conclusions de la conférence, le Comité central a décidé d'inclure dans notre communication l'importance et la grande utilité financière du travail des proches. De plus, l'AS-SASD s'investira pour créer une base légale pour le remboursement du travail avec les proches et du coût de la collaboration. Elle poursuivra également le développement du «Concept cadre du travail avec les proches dans l'Aide et soins à domicile» et s'engagera pour que la thématique de la gestion des proches soignants et des proches aidants soit intégrée dans les filières de formation et dans les formations complémentaires et post-diplômes. L'amélioration de la situation des proches soignants profitera à toutes les personnes impliquées: ainsi qu'aux collaboratrices et collaborateurs de l'Aide et soins à domicile, à la collectivité et surtout en premier lieu aux clients.

Remerciements

Je remercie chaleureusement tous nos collaborateurs et collaboratrices et toutes les personnes impliquées dans les projets et groupes de travail pour leur grand investissement et engagement au service de notre association. Un grand merci également à mes collègues du Comité central et à la secrétaire centrale Dr. Beatrice Mazenauer pour notre bonne et cordiale collaboration. J'aimerais mentionner ici notamment Helen Jäger, Franz Stocker, Marco Treichler et Peter Steiner qui ont démissionné du Comité central lors de l'Assemblée des délégués 2013. En outre, j'adresse également mes remerciements aux présidentes et présidents des associations cantonales pour leur attitude toujours ouverte et constructive et pour notre bonne entente. Finalement, je remercie toutes les associations partenaires pour le travail réalisé ensemble et nos sponsors pour la fidélité de leur soutien financier.

Walter Suter, président de
l'Association suisse des services
d'aide et de soins à domicile



ACTIVITÉS PRINCIPALES EN 2013

Résumé du rapport annuel

Nouveau régime de financement des soins

- En 2013, tous les cantons – sauf Zurich – ont mis en œuvre le nouveau financement des soins.
- Conseils aux associations cantonales en cas de questions sur son introduction.
- Soins pédiatriques à domicile: établissement de bons contacts avec l'OFAS en vue des négociations à venir.

Conventions administratives

- Les négociations pour une interprétation unifiée de la convention doivent être tenues avec chaque assureur; tarifsuisse n'est pas compétent pour cette question.
- Tous les fournisseurs de logiciel ayant une licence RAI-HC ont introduit la possibilité de facturation électronique au 31 décembre 2013. Quelque 40 organisations d'aide et de soins à domicile facturent déjà par voie électronique.
- Le standard pour l'annonce électronique des besoins a bien avancé.

Développement de la branche

- La conférence du futur sur le travail avec les proches dans l'aide et les soins à domicile a été réalisée et elle a débouché sur des mesures concrètes pour les trois niveaux de l'Aide et soins à domicile.
- Le projet «Place de travail attrayante dans l'aide et les soins à domicile» montre que la satisfaction au travail des collaborateurs et collaboratrices de l'aide et des soins à domicile est très élevée.
- L'ASSASD est représentée au Conseil de fondation de Claire & George qui organise des vacances à l'hôtel avec aide et soins sur place.

Formation

- L'examen professionnel de spécialiste en soins de longue durée et accompagnement est déposé auprès du SEFRI pour approbation. Des recours vont retarder son entrée en vigueur.
- Onze profils de compétence en soins infirmiers au niveau des EPS ont été mis en consultation par l'OdASanté; certains profils doivent être regroupés.

- 185 personnes ont suivi le cours de base destiné aux aides ménagères.

Qualité, RAI-Home-Care

- Expériences positives dans le projet pilote HomeCareData.
- Le Guide de peer review est adopté.

Communication

- Les préparatifs pour le «Magazine Aide et Soins à Domicile» sont terminés. Engagement de deux rédacteurs.
- Coordination de la Journée Aide et soins à domicile et travail avec les médias.
- Six INFO et six E-Newsletter.
- Travail avec les médias, formation aux médias.

Marketing, sponsoring

- Suivi des sponsors, acquisition de nouveaux sponsors et de «preferred partners».
- Obtention de conditions préférentielles pour les organisations d'aide et de soins à domicile.

DIRECTION DE L'ASSOCIATION

De gros défis – des projets passionnants

L'Assemblée des délégués a élu quatre nouveaux membres au Comité central. La Conférence nationale des associations cantonales a discuté de la révision de la stratégie 2015 de l'Aide et soins à domicile; elle s'est également prononcée sur la suite des travaux concernant les proches soignants.

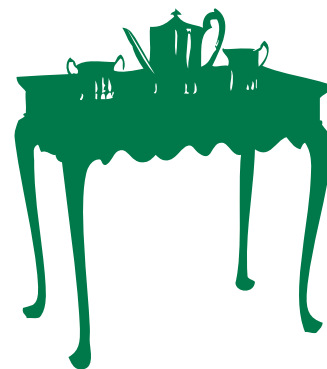
L'Assemblée ordinaire des délégués du 28 mai 2013 a dû élire quatre nouveaux membres au Comité central. L'ASSASD remercie les trois membres démissionnaires suivants pour leur long engagement: Marco Treichler (2000–2013), ancien directeur de l'Aide et soins à domicile de Lugano, Helen Jäger (2004–2013), ancienne vice-présidente de l'association saint-galloise d'aide et de soins à domicile, Franz Stocker (2006–2013), ancien président de l'association zurichoise. Tous trois ont mis leurs grandes compétences au service des intérêts de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif. Erich Pfäffli, président de l'association zurichoise d'aide et de soins à domicile, Rahel Gmür, présidente de l'Aide et soins à domicile de Berne, et Gabriele Balestra, directeur de l'Aide et soins à domicile de Locarno ont été élus pour les remplacer. Le responsable des finances Peter Steiner (2005–2013) a également démissionné de sa fonction au Comité central; il a été remplacé par le conseiller national bernois Lorenz Hess (IPBD). De cette manière, un tiers du Comité central a été renouvelé.

En outre, en approuvant à la grande majorité le budget quinquennal du «Magazine Aide et Soins à Domicile», les délégués ont posé les jalons pour la création d'une plate-forme de communication et de savoir propre à l'Aide et soins à domicile à but non lucratif, fondée sur un concept détaillé. Ils ont ainsi donné le feu vert à la conception de la nouvelle revue suisse spécialisée dans l'aide et les soins à domicile.

Après s'être penchée sur la stratégie 2015 de l'Aide et soins à domicile, la Conférence nationale des associations cantonales est arrivée à la conclusion, en tant qu'organe de coordination, qu'une révision s'impose. Cette stratégie doit couvrir la période qui va jusqu'à 2020. Elle a fixé également les axes principaux de l'engagement de l'ASSASD concernant les proches soignants (voir page 11). Quant aux deux Conférences des président-es qui ont ponctué l'année, elles ont discuté en particulier des élections au sein du Comité central et de la concurrence avec les entreprises d'aide et de soins à domicile à but commercial.

Autres activités

- Engagement dans le groupe parlementaire Soins en collaboration avec l'ASPS, Curaviva et l'ASI.
- Changement de caisse de pension.
- Place de travail attrayante dans l'aide et les soins à domicile.
- Stratégie lors des négociations avec les assureurs (Tarifsuisse, HSC, Santéuisse, Curafutura).
- Problèmes de mise en œuvre du nouveau financement de soins.



REPRÉSENTATION D'INTÉRÊTS/POLITIQUE DE LA SANTÉ

Les problèmes en lien avec le financement des soins persistent

Le délai transitoire légal pour l'introduction du nouveau régime de financement des soins est arrivé à échéance fin 2013. Tous les cantons, sauf Zurich, ont mis en vigueur les contributions des assureurs-maladie aux prestations de soins ambulatoires, fixées par le Conseil fédéral.

En 2013 aussi, le nouveau financement des soins n'a pas pu être mis en œuvre de manière satisfaisante. Ainsi, il n'existe toujours pas de réglementation qui définit quel canton prend en charge le financement résiduel lorsqu'une personne se fait soigner par un service de soins à domicile situé en dehors de son canton de domicile. Le Conseil national et le Conseil des Etats ont transmis chacun un postulat préconisant une réglementation dans la perspective des établissements médico-sociaux (EMS). L'ASSASD a rappelé à plusieurs reprises que l'Aide et soins à domicile attend elle aussi une réglementation. Cette problématique a été reprise dans les débats du Conseil des Etats.

L'association a continué de s'engager pour que les frais de matériel dans les soins à domicile soient facturés à la charge de l'assurance obligatoire des soins. Malheureusement sans succès. L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) défend la position que les assureurs ne devraient prendre en charge que les tarifs horaires fixés par le Conseil fédéral. A son avis, le matériel doit être financé par les pouvoirs publics. Le nombre

de cantons qui n'exigent pas de participation du patient a diminué de dix à sept (du début 2012 à la fin 2013). Un nombre toujours plus élevé de clients est donc tenu de participer aux coûts des soins à domicile, en plus de la franchise et de la quote-part. En parallèle, les prix des prestations d'aide au ménage et d'accompagnement social augmentent dans certains cantons parce que les pouvoirs publics ont réduit leurs subventions. L'ASSASD observe cette évolution avec inquiétude: en renonçant à des prestations de soins à domicile indispensables, certains clients risquent de s'exposer à une carence dans les soins, à une détérioration rapide de leur état de santé et à une entrée précoce en EMS.

SwissDRG et soins à domicile

Les soins aigus et de transition ambulatoires continuent d'être encore rarement prescrits. Pourtant, la tendance qui existe depuis ces dernières années visant à réduire la durée des soins hospitaliers se poursuit avec les SwissDRG. Les organisations d'aide et de soins à domicile doivent être en me-

sure de prendre en charge des patients très rapidement. Elles fournissent des soins de plus en plus complexes et exigeants sur le plan technique dans des situations qui sont parfois instables. La collaboration entre les hôpitaux et les services d'aide et de soins à domicile s'est intensifiée dans beaucoup d'endroits suite à l'introduction des SwissDRG et les interfaces ont été élaborés conjointement de manière ciblée.

Soins pédiatriques à domicile

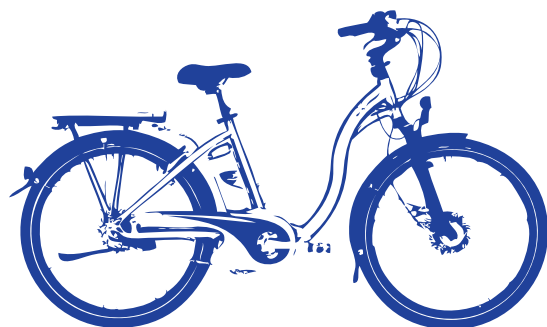
Après un bon démarrage en 2012, la commission spécialisée Soins pédiatriques à domicile a traité trois dossiers prioritaires. Elle a mis en place des contacts constructifs avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). Elle a examiné les problèmes d'applicabilité avec les offices régionaux de l'AI. Elle a formulé des propositions de corrections en vue de la modification de la circulaire 308. Ce dernier point est négocié au sein de l'OFAS, conjointement avec l'Association Spitex privée Suisse (ASPS). L'ASSASD aimerait que les organes d'exécution appliquent le financement des soins à la charge de l'as-

REPRÉSENTATION D'INTÉRÊTS/POLITIQUE DE LA SANTÉ

urance-invalidité pour le bien des petits patients et de leurs parents et qu'ils suppriment les obstacles administratifs vis-à-vis des organisations de soins pédiatriques à domicile. Elle demande instamment que les offices régionaux de l'AI se comportent de manière moins méfiante envers les fournisseurs de prestations et aussi envers les parents qui sont soumis à des contrôles très stricts.

Autres activités

- Elaboration d'un contrat-type entre le service d'aide et de soins à domicile et le client/la cliente et proposition pour les conditions générales.
 - Adhésion à l'Union patronale suisse au 1^{er} janvier 2014.
 - L'association clarifie auprès de l'OFSP ses questions sur la coordination comme prestation de soins selon OPAS 7, al. 2.
 - Participation au groupe parlementaire Soins.
- Manuel Finances: le guide sur la comptabilité coordonnée avec Cura-viva est terminée et les travaux pour un guide sur le nouveau droit comptable ont commencé.
 - Soutien à deux initiatives parlementaires, l'une pour un meilleur soutien aux enfants gravement malades ou lourdement handicapés qui sont soignés à la maison et l'autre pour la reconnaissance légale de la responsabilité infirmière.



CONVENTIONS ADMINISTRATIVES AVEC LES ASSUREURS-MALADIE

La mise en œuvre contractuelle se poursuit

Fin 2013, beaucoup d'organisations d'aide et de soins à domicile dans 22 cantons ont déjà adhéré à la convention administrative de 2010. L'ASSASD s'est beaucoup investie auprès des assureurs pour que celle-ci soit interprétée de manière unifiée. Cela prendra encore du temps avant d'y arriver.

La convention administrative relative aux soins aigus et de transition n'a que très peu d'adhésions. D'une part, il existe encore des conventions cantonales pour ce type de soins et, d'autre part, les médecins d'hôpitaux ne les prescrivent encore pratiquement pas. Il semble que la nouvelle prestation de la LAMal est mal connue dans les hôpitaux et qu'avec l'introduction des DRG, les hôpitaux coordonnent et planifient mieux les sorties de leurs patients avec les services d'aide et de soins à domicile, ce qu'a confirmé une enquête de l'ASSASD auprès de ses membres.

Echange électronique des données

D'après la convention administrative du 20 décembre 2010, l'échange électronique des données entre les assureurs et les organisations d'aide et de soins à domicile doit être introduit d'ici au 1^{er} janvier 2014. Or, ce délai s'avère trop optimiste, même si l'objectif conserve toute sa pertinence. L'ASSASD a continué d'œuvrer avec conviction à la réalisation de l'échange électronique des données. Elle a été active dans ce sens dans les dif-

férents organes d'eKARUS Soins et dans le Forum Echange de données. Les formulaires actuels pourront encore être utilisés en 2014 jusqu'à ce que l'échange électronique des données soit entièrement mis en œuvre.

Facturation électronique

Fin 2013, tous les fournisseurs de logiciels ayant une licence RAI-HC ont intégré la facturation électronique dans leurs programmes. Une quarantaine d'organisations d'aide et de soins à domicile facturent déjà par voie électronique et quelque 70 organisations planifient de le faire. Ce changement de système implique passablement de travail de la part des organisations: mettre à jour les données des clients, élaborer et introduire les nouveaux processus internes et les tester avec les différents assureurs. Certaines organisations qui ont déjà passé la phase d'introduction déclarent toutefois que tout cet investissement d'énergie en vaut la peine. La facturation électronique fonctionne bien et on attend maintenant avec impatience l'annonce des besoins par voie électronique.

Annonce

électronique des besoins

Les travaux relatifs au standard pour l'annonce électronique des besoins ont passablement avancé. Il manque encore les décisions stratégiques du Forum Echange de données concernant la réalisation technique. L'ASSASD s'investit pour que cette dernière soit fixée en 2014. Le standard pourra ensuite être publié et les premiers tests d'annonce électronique des données pourront commencer.

Problèmes dans la mise en œuvre contractuelle

La troisième année depuis la signature de la convention administrative sur les soins de longue durée s'est déroulée sous le signe de la résolution des problèmes. Beaucoup d'organisations d'aide et de soins à domicile sont confrontées à des difficultés, voire des conflits, avec certains assureurs. L'ASSASD a rassemblé les entraves qui apparaissent systématiquement. Elle s'est entretenue avec tarifsuisse ainsi que le groupe Helsana-CPT-Sanitas pour trouver des solutions. Elle a également eu des entretiens séparés avec de grandes

CONVENTIONS ADMINISTRATIVES AVEC LES ASSUREURS-MALADIE

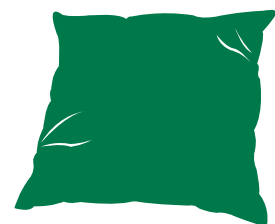
assurances-maladie, car, aux dires de tarifsuisse, ce dernier a été mandaté par les assureurs uniquement pour négocier des conventions, pas pour résoudre les problèmes. Les principaux enjeux ont porté sur ce qui se passe lorsque l'évaluation des besoins prospectifs de prestations annoncée par le service d'aide et de soins à domicile est dépassé dans la réalité. Pour l'ASSASD, l'annonce des besoins est un devis estimatif, qui peut varier dans une certaine mesure lorsque les prestations sont réellement délivrées; ce n'est pas une enveloppe close qui limite le paiement uniquement aux heures estimées. Le service d'aide et de soins à domicile annonce simplement «le temps nécessaire prévu», tel que spécifié dans la loi (art. 8, al. 3 OPAS). En outre, certains assureurs exigent systématiquement des documents supplémentaires ou font remplir des formulaires supplémentaires spécifiques à leur assurance. Le but de la convention administrative – harmoniser au niveau suisse les déroulements administratifs entre l'Aide et soins à domicile et les assureurs – n'est donc pas encore atteint. L'ASSASD poursuit son engagement dans ce sens.

Commission paritaire

Lorsqu'ils ne trouvent pas de solution à un litige, les assureurs et les organisations d'aide et de soins à domicile peuvent s'adresser à la commission paritaire (CP) qui examine et évalue les différents cas. Cette commission paritaire de confiance se compose de deux représentants de l'Aide et soins à domicile et de deux représentants des assureurs. En 2013, elle a examiné six situations litigieuses.

Autres activités

- La convention administrative relative à l'autorisation d'effectuer l'évaluation des besoins en soins psychiatriques entre l'ASSASD, l'ASI et les assureurs a été remaniée.
- Les travaux internes sur le concept de qualité pour les négociations avec les assureurs se sont poursuivis.
- L'ASSASD a collaboré dans les organes suivants pour réaliser l'échange électronique des données: Forum Echange des données, groupe de pilotage eKARUS, groupes de travail FachDesign et TechDesign d'eKARUS.



DÉVELOPPEMENT DE LA BRANCHE

Travail avec les proches dans l'aide et les soins à domicile

Un grand nombre de personnes nécessitant des soins ne pourraient pas rester chez elles sans le soutien de membres de leur famille ou d'autres proches aidants – même si elles peuvent compter sur l'intervention de l'Aide et soins à domicile. Pour cette raison, la collaboration entre l'Aide et soins à domicile et les proches est une priorité absolue pour l'association.

La Conférence du futur qui s'est déroulée à Bienne le 3 septembre 2013 a approfondi le travail que réalise l'Aide et soins à domicile avec les proches. Quelque 90 collaborateurs et collaboratrices des associations cantonales et des organisations de base ont discuté avec engagement sur ce thème, sous la modération assurée par le bureau «frischer wind». Cette conférence donne suite au mandat que le Comité central a attribué à un groupe de travail en 2012. Ce mandat a pour but d'élaborer un concept cadre sur le travail avec les proches en vue de concrétiser les résultats de l'étude SwissAgeCare 2010 et 2011.

Cette conférence du futur a permis de réfléchir aux expériences existantes et aux différentes approches du travail avec les proches. Il a été possible d'en tirer des mesures concrètes pour les trois niveaux de l'Aide et soins à domicile (association faîtière, association cantonale, organisation de base). Pour l'association faîtière, il s'agit de:

- Adopter le concept cadre du «travail avec les proches dans l'Aide et soins à domicile».

- Souligner dans la communication l'utilité économique des proches aidants (proches soignants, parenté, voisins, amis).
- Demander des bases légales pour indemniser le travail des proches et le temps investi par l'Aide et soins à domicile.
- Intégrer dans les programmes de formation et les formations postdiplômes la notion de «comment gérer les proches aidants».

Projet «Place de travail attrayante dans l'aide et les soins à domicile»

La satisfaction au travail des collaborateurs est très élevée dans l'Aide et soins à domicile. Tel est le résultat d'une enquête auprès de seize organisations d'aide et de soins à domicile romandes et alémaniques, réalisée à l'aide d'interviews individuelles et de groupes. La suite des travaux sera déterminée par le groupe d'accompagnement sur la base du rapport final rédigé en 2013 par l'experte en charge du projet. Les résultats de l'enquête ont été thématiques lors de la Journée nationale Aide et soins à domicile de 2013. Une deuxième

enquête a examiné la question du recrutement des migrants et migrantes comme collaborateurs de l'Aide et soins à domicile; elle s'est également penchée sur la prise en compte de leurs ressources. Les résultats de cette enquête seront testés dans deux entreprises pilotes d'ici l'été 2014.

Claire & George – aide et soins à l'hôtel

La Fondation Claire & George organise des vacances à l'hôtel pour des personnes nécessitant des soins et collabore avec les organisations locales d'aide et de soins à domicile. Elle a commencé, il y a quelques années, par un projet pilote dans le canton de Berne, et a, depuis, organisé plus de 500 nuitées. L'ASSASD est représentée dans son conseil d'administration depuis 2013.

Autres activités

- Enquête auprès des membres sur les organisations d'aide et de soins à domicile à but commercial et différentes évaluations à ce sujet sur la base de la statistique de l'aide et des soins à domicile.

FORMATION

Mise en œuvre du système de formation suisse

En 2013, l'ASSASD a continué son engagement pour de nouvelles formations, des plans d'études cadre et des examens professionnels fédéraux. Il est essentiel que les besoins spécifiques à la branche de l'Aide et soins à domicile soient pris en compte.

Après cinq ans de travaux préliminaires, l'examen professionnel de spécialiste en soins de longue durée et accompagnement a été déposé pour approbation au Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Sa décision a dû être repoussée en raison des recours qui ont été faits. Avec cet examen professionnel, les assistants et assistantes en soins et santé communautaire (ASSC) et socio-éducatifs (ASE) avec une orientation soit dans l'accompagnement des personnes âgées, soit de généraliste ainsi que les soignants ayant des titres selon l'ancien droit au niveau secondaire II auront la possibilité de faire une formation complémentaire reconnue au niveau fédéral.

Il n'a pas été simple de trouver un consensus entre les différents partenaires des hôpitaux, des établissements médico-sociaux (EMS) et de l'Aide et soins à domicile. Le processus long et difficile qui s'est déroulé sous la direction de l'ORTRA-Santé a permis néanmoins de définir de manière conjointe les compétences de ce groupe professionnel dans le processus de soins.

Profils de compétence en soins infirmiers

Avec l'introduction de la systématique professionnelle suisse dans le domaine de la santé, il est devenu nécessaire de transférer les filières de formations postdiplômes en soins infirmiers dans le nouveau système de formation. Depuis 2011, le projet «Profils de compétence en soins infirmiers» est en cours. Il se fonde sur le rapport de l'Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI) «Positionnements – offres de formations continues en soins infirmiers». En plus de la création de nouveaux profils, ce projet sert également à transférer les filières d'études postdiplômes actuelles (EPD) dans les examens professionnels supérieurs (EPS) reconnus par la Confédération. En outre, il est chaque fois clarifié si des examens professionnels (EP) devraient également être créés à côté des EPS afin d'offrir des possibilités de formation complémentaire aux soignants qui ont un titre au niveau secondaire II.

Au printemps 2013, quatre profils de compétences situés au niveau des EPS ont été mis en consultation par l'ORTRA-

Santé: les soins en oncologie, les soins en néphrologie, les infirmières puéricultrices et les conseils en diabétologie. L'ASSASD a demandé dans sa prise de position consolidée que les offres de formation initiale et complémentaire soient mieux coordonnées à l'avenir. De plus, elle a proposé que le nombre des profils de compétences au niveau des EPS soit réduit pour des raisons de ressources.

Le second volet des profils de compétence en soins infirmiers a été mis en consultation mi-décembre 2013. Il porte sur les approfondissements suivants: gériatrie, gérontopsychiatrie, soins en réhabilitation, soins en psychiatrie, soins palliatifs, promotion de la santé et prévention. Un examen professionnel en soins en psychiatrie a également été mis en consultation. On a renoncé à élaborer un profil pour les conseils en soins infirmiers.

Après avoir consulté ses associations cantonales, l'ASSASD demande instamment que l'on examine si certains profils ne peuvent pas être regroupés en un seul examen. Actuellement, la multitude des formations qui existent dans les différents

FORMATION

instituts et niveaux de formation débouche sur des chevauchements et peut créer une certaine confusion. Pour ceux et celles qui ne sont pas familiarisés avec ce système, il est difficile de garder une vue d'ensemble sur la totalité de l'offre. Pour cette raison, l'ASSASD demande de mieux coordonner les offres de formation initiale et complémentaire et de réduire le nombre des profils de compétence au niveau des EPS.

Cours de base pour les aides ménagères

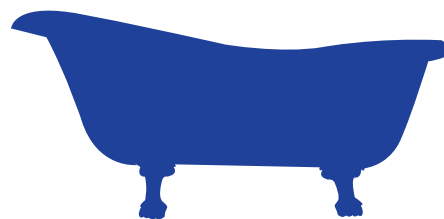
Les cours de base proposés aux aides ménagères qui travaillent dans l'aide à domicile sont soutenus financièrement par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS). L'ASSASD est responsable d'organiser et d'assurer le versement des contributions aux organisateurs des cours ainsi que de contrôler leur qualité.

Il est réjouissant que le nombre des aides ménagères soit en constante augmentation au cours de ces dernières années. Ainsi, 185 personnes ont reçu une attestation en 2013 (2009: 136 personnes).

Autres activités

- Collaboration au comité et dans les groupes de travail de l'ORTRA-Santé.
- Différentes prises de position sur des consultations par exemple sur le bénévolat dans les soins palliatifs à domicile et sur la stratégie en matière de démence.
- La collaboration dans le groupe d'accompagnement du projet de la CDS sur un modèle d'indemnisation pour les formations dans les institutions a débouché sur le développement d'un modèle de calcul pour les formations des professions de la santé non universitaires dans tous les domaines du système de soins.

- Collaboration dans un groupe de travail de l'OFSP et de la CRS sur l'utilisation et la mise en place de l'aide et des soins à domicile auprès de la population des migrants âgés en Suisse.



QUALITÉ/RAI-HOME-CARE

HomeCareData: premiers effets positifs

Dans un projet pilote, les organisations d'aide et de soins à domicile ont expérimenté les possibilités d'évaluation en ligne de HomeCareData et découvert comment améliorer leur évaluation des besoins à l'aide de leurs données RAI-HC. Le projet se prolonge jusqu'en automne 2014.

Un premier groupe d'organisations d'aide et de soins à domicile a commencé mi 2013 à exploiter les possibilités d'évaluation sur la plate-forme en ligne en effectuant différents exercices bien précis. Les premières réactions sont extrêmement positives. La plate-forme en ligne s'est avérée très facile à utiliser. La plupart des organisations d'aide et de soins à domicile déclarent n'avoir eu aucune difficulté à obtenir les renseignements souhaités à partir de leurs données provenant de RAI-HC grâce au manuel explicatif. Quelques participants ont mentionné avoir découvert certains potentiels d'améliorations sur la base de leurs analyses et ils ont pu ainsi corriger leur pratique d'utilisation.

La plupart des fournisseurs du logiciel RAI-HC ont développé l'interface nécessaire pour le transfert des données avec beaucoup de retard ce qui a considérablement entravé le déroulement du projet. Jusqu'à fin 2013, quatre des huit fournisseurs licenciés du logiciel RAI-HC ont réussi à adapter avec succès la récolte des données;

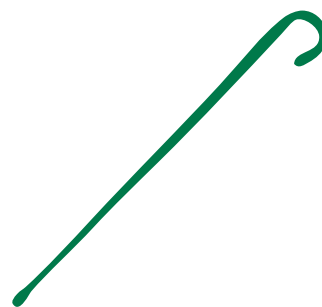
un fournisseur était sur le point d'y parvenir. Pour cette raison, il a fallu plus longtemps que prévu jusqu'à ce que les 53 organisations d'aide et de soins à domicile puissent vraiment démarrer le projet pilote. Pour cette raison, l'enquête sur l'utilisation de la plate-forme se réalisera de manière échelonnée dans quatre groupes différents. Cette solution présente l'avantage que les améliorations apportées au manuel sont réévaluées une nouvelle fois par les groupes suivants.

Guide de peer review adopté

Le projet de Guide de peer review a été passablement retravaillé suite aux remarques des différentes organisations d'aide et de soins à domicile. Le lien avec les normes de qualité et leurs explications dans le Manuel Qualité a été amélioré tout particulièrement. Une nouvelle consultation auprès des organisations pilotes a ensuite obtenu des réponses très positives. Le guide de peer review et le formulaire d'évaluation ont été finalement adoptés en décembre par la commission Qualité. Ils seront publiés en 2014.

Autres activités

- Plusieurs rencontres ont été organisées durant l'année avec les formateurs RAI-HC pour échanger des informations.
- Une licence a été délivrée à un nouveau fournisseur du logiciel RAI-HC.



STATISTIQUE

La statistique 2012 d'aide et de soins à domicile

Les 32'000 collaborateurs et collaboratrices qui travaillent en Suisse dans les 617 organisations d'aide et de soins à domicile à but non lucratif contribuent au maintien à domicile de quelque 212'000 personnes en Suisse. L'Aide et soins à domicile à but non lucratif détient ainsi les 80% de parts de marché.

La statistique de l'aide et des soins à domicile de 2012 a été publiée en novembre 2013 par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Elle montre que malgré le nombre croissant des organisations à but commercial, l'Aide et soins à but non lucratif conserve une grande part de marché qui s'élève à 80 %. Alors que les prestations de soins augmentent de un pourcent par rapport à 2011, les prestations d'aide ménagère et d'encadrement social ont baissé de quatre pourcents pour le nombre de clients et de sept pourcents pour le nombre d'heures de travail. Ce recul s'explique par une diminution des subventions cantonales pour ce type de prestations ; de plus, la concurrence à but commercial a visé systématiquement ce segment de marché. Compte tenu de l'ensemble des prestations de l'Aide et soins à domicile à but lucratif, la proportion des prestations d'aide ménagère et d'encadrement social s'élève désormais à 31 % (2011: 33 %) et celle des prestations de soins à 66 % (2011: 64 %). Les trois pourcents restant comprennent des prestations comme les services sociaux,

les services de transport et les prestations thérapeutiques.

L'Aide et soins à domicile à but non lucratif fournit en moyenne nettement moins d'heures par client que les entreprises commerciales. Dans les soins de longue durée, il s'agit de 51 heures par année par rapport aux 91 heures effectuées par année par la concurrence. Dans le domaine de l'aide ménagère et de l'encadrement social, il s'agit de 39 heures pour l'Aide et soins à domicile à but non lucratif contre 88 heures pour les organisations commerciales. Ces chiffres étayent le fait que l'Aide et soins à domicile à but non lucratif travaille en fonction des besoins réels des clients et assure aussi les interventions brèves peu rentables sur le plan économique.

L'Aide et soins à domicile à but non lucratif est financée à 47% par les pouvoirs publics (cantons et communes) et à 34 % par l'assurance obligatoire des soins. Les 19% restants sont pris en charge presque entièrement par les clients. Depuis l'introduction du nouveau financement des soins, ces derniers

paient eux-mêmes non seulement les tarifs pour l'aide ménagère, l'encadrement social et les services de repas, mais aussi une partie du coût des prestations de soins sous forme de participation du patient. Les bénéficiaires de prestations ambulatoires de soins ont ainsi déboursé 48 millions de francs pour la participation du patient.

Le nombre des collaborateurs et collaboratrices (et de postes à temps plein) dans l'Aide et soins à domicile à but non lucratif est pratiquement resté inchangé. Le nombre des organisations de base (nouvellement: 617, contre 627 en 2011) a diminué suite à des fusions.

COMMUNICATION

Le «Magazine Aide et Soins à Domicile» se précise

2013 s'est déroulée sous le signe des préparatifs pour le «Magazine Aide et Soins à Domicile», la revue spécialisée suisse qui paraîtra dès 2014 en trois langues, à la place de «Schauplatz Spitex». Le «oui» de l'Assemblée des délégués au budget quinquennal a été une étape décisive.

En vue de la création du «Magazine Aide et Soins à Domicile», le groupe de pilotage a élaboré un concept détaillé sur le contenu, fixé un modèle d'abonnement, rédigé les statuts rédactionnels et défini les directives pour le marché des annonces. Il a examiné différents titres et modèles d'organisation et décidé qu'une édition digitale serait disponible sous forme d'App. Il a également été décidé que la rédaction serait intégrée dans les structures du Secrétariat central de l'ASSASD. Une agence partenaire a été sélectionnée qui se chargera non seulement du graphisme, mais assurera aussi la production et l'impression de l'édition sur papier. La direction du projet a informé régulièrement sur l'avancée des travaux, par exemple lors des conférences régionales, ce qui a favorisé la confiance des associations cantonales pour finalement déboucher sur le «oui» de l'Assemblée des délégués.

L'ASSASD a ensuite procédé au recrutement d'un rédacteur en chef et d'une rédactrice romande. Les deux postes ont été repourvus au 1^{er} octobre 2013. En automne, la commission de

rédaction et l'équipe rédactionnelle se sont mis au travail. Le logo du Magazine a été développé sous forme de marque combinant image et texte, les domaines correspondant pour le site ont été réservés et une demande d'enregistrement de la marque a été déposée. En fin d'année, le numéro zéro a paru et un catalogue de mesures a été élaboré pour le lancement du «Magazine Aide et Soins à Domicile» en 2014.

Autres activités

- **Journée nationale Aide et soins à domicile:** elle a eu lieu le 7 septembre 2013 sur le thème „L'Aide et soins à domicile – l'employeur attractif“.
- **Travail avec les médias:** le suivi des médias s'est intensifié au niveau national; plusieurs communiqués de presse ont été envoyés.
- **Protection de la marque:** surveillance des demandes d'enregistrement de marques et interventions en cas d'usage abusif du logo.

- **www.aide-soins-domicile.ch** le site internet de l'ASSASD a été régulièrement actualisé.
- **Communication associative interne:** six Newsletter INFO aux associations cantonales; six E-Newsletter aux organisations de base.
- **Médias sociaux:** le groupe de travail Social media a examiné les possibilités d'utiliser les médias sociaux au sein de l'Aide et soins à domicile.
- **Revue alémanique «Schauplatz Spitex»:** en tant que membre de l'organisme responsable, l'ASSASD a collaboré au comité et traduit des articles en français.

MARKETING

L'Aide et soins à domicile, un partenaire apprécié pour le sponsoring

L'Aide et soins à domicile est resté un partenaire attrayant pour les entreprises. A côté des partenariats déjà existants, il a été possible de conclure différentes conventions en lien avec des projets particuliers.

L'ASSASD a été sollicitée régulièrement par des entreprises intéressées par un éventuel partenariat de sponsoring. En 2013, les revenus du sponsoring se sont élevés 267'500 francs, notamment grâce à une convention conclue juste avant le début de l'année avec l'entreprise CODAN. Les revenus provenant de la bannière publicitaire diffusée sur le site sont restés au même niveau que ceux de l'année précédente avec 21'500 francs.

Le groupe Fiat a soutenu généreusement la Conférence du futur qui s'est déroulée en septembre à Bienne. En 2013, l'ASSASD a négocié également des conditions favorables avec l'entreprise myStromer pour l'achat de vélos électriques. Le partenariat avec IBA s'est développé de manière réjouissante.

Voici les sponsors del'ASSASD en 2013:

- AXA (assurances, prévoyance professionnelle)
- CODAN (matériel médical de perfusion et de transfusion à usage unique)
- Garaventa Liftech SA (montes-escaliers et élévateurs)
- Salzmann Medico (bas de compression, articles en cas d'incontinence, bandes élastiques, protections des hanches)
- Smith & Nephew SA (matériel de soins de plaie)
- IBA (envoi de matériel de bureau)
- Traitafina SA (service de livraison de repas à domicile)
- Swisscom (conditions préférentielles pour téléphone portable et participation aux coûts du numéro de téléphone unique)
- Webways SA (site de l'Aide et soins à domicile/portail des offres d'emploi)
- Adecco (service de placement pour le personnel)

Et voici les preferred-partners de l'ASSASD en 2013:

- GM (Opel, Chevrolet)
- Fiat
- Subaru
- Citroën
- Smart
- Renault

La plupart de ces entreprises ont accordé aux organisations d'aide et de soins à domicile des conditions spéciales très attrayantes.

Des informations détaillées se trouvent sur: www.aide-soins-domicile.ch > Domaines des membres > Achat de matériel





iba

Services de bureau

Tout pour le bureau – iba, le partenaire pour la clientèle d'affaires

En tant que fournisseur fiable de matériel de bureau, iba a encore plus à vous offrir. Vos souhaits sont pour nous une priorité et nous vous soutenons avec nos services pour l'optimisation de vos processus d'achat et la réduction des coûts. Profitez de nos conseils compétents basés sur 75 ans d'expérience.

Matériel de bureau

Plus de 6000 articles d'usage quotidien sont disponibles pour vous en stock à des conditions spéciales.



Meubles de bureau

Conseil, planification, visualisation et montage – pour des postes de travail individuels, des salles de réunion ou des ensembles complets de bureaux.



Imprimés commerciaux et articles publicitaires

Nous nous chargeons de tout le nécessaire pour vous – de l'approvisionnement à la livraison, en passant par le contrôle qualité et l'entreposage.



Appareils d'impression et fournitures

Appareils multifonctions, imprimantes et copieurs – nous vous aidons à optimiser votre parc d'appareils et assurons le réapprovisionnement à temps en encre et en toner.



Tél. gratuit 0800 82 82 82

E-Shop www.iba.ch

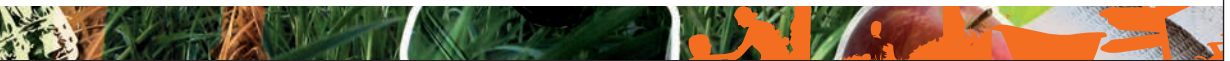
iba sa – Gewerbestrasse 16 – 3065 Bolligen

CONDITIONS SPÉCIALES POUR LES ORGANISATIONS

Notices des partenariats de l'ASSASD voir www.aide-soins-domicile.ch > membres > achat de matériel.
Login disponible auprès de votre association cantonale.



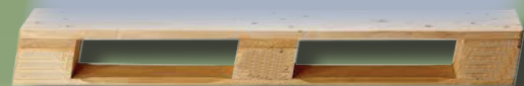
RABAIS DE FLOTTE sur différentes voitures	Rabais pour les organisation d'aide et de soins à domicile pour Opel, Subaru, Citroën, Smart/Mercedes, Renault, Fiat/Lancia/Alfa Romeo, Suzuki/Mitsubishi/Toyota. Conditions voir notices sur www.aide-soins-domicile.ch
CODAN Matériel médical à usage unique	Tubulures, seringues, aiguilles, pompes à perfusion, respiration (livraison directe). 10% de réduction sur tout l'assortiment. Informations/commandes: tél. 041 747 00 77, www.codanshop.ch
RIGERT Mont-escaliers	Rabais spécial pour les clients et clientes d'aide et de soins à domicile. Tél. 041 854 20 10, info@rigert.ch , www.rigert.ch
IBA Matériel de bureau	Pas de frais d'expédition, pas de supplément pour petites quantités. Livraison directe le jour même pour les commandes parvenues jusqu'à 17h. Tél. 0800 82 82 82, www.iba.ch
SALZMANN MEDICO Produits pour les soins, moyens auxiliaires	Rabais sur tout l'assortiment. Tél. 071 282 12 12, medico.sg@salzmann-group.ch , www.medico-shop.ch
SMITH&NEPHEW Soins de plaies	Rabais sur différents articles pour les soins de plaies chroniques. Remplir le formulaire de commande sur www.spitex.ch et envoyer par fax au 062 624 56 81 ou par e-mail à swiss.cservices@smith-nephew.com
TRAITAFINA Service de repas à domicile	Offre élargie pour les organisations d'aide et de soins à domicile. M. Placi Caluori, Tél. 062 885 22 87, placi.caluori@traitafina.ch , www.traitafina.ch
WEBWAYS SA Solutions web	Site officiel pour l'aide et soins à domicile www.spitex-website.ch , portail de l'emploi www.soins-a-dom-emplois.ch , Tél. 061 695 99 99, M. Felix Glanzmann, info@webways.ch
ADECCO Medical & Science Personnel temporaire et fixe	Conditions spéciales pour le recrutement de personnel dans le domaine de la santé. Tél. 044 254 24 37, Mme. Corinne Scheiber, corinne.scheiber@adecco.ch , www.adecco.ch
SWISSCOM Communication mobile et réseau fixe	Conditions spéciales sur les abonnements (réseau fixe, mobile, internet etc.) pour les organisations Aide et soins à domicile et leurs employés (mobile). Informations: Swisscom, tél. (gratuit) 0800 800 568 spitexch.info@swisscom.ch



Votre restaurant gourmet mobile



- Repas complets, fraîchement nitonnés à partir d'ingrédients contrôlés de très haute qualité.
- Réfrigérés à +2°C par choc thermique (pas de congélation) en ménageant subtilement les saveurs, les principes nutritifs et les ingrédients.
- L'emballage à trois compartiments, qui assure une présentation optimale, a remporté de nombreux oscars.
- Les mets sont réchauffés de façon simple et sûre.



Traitafina SA | CH-5600 Lenzburg 1 | tél. 062 885 21 21 | fax 062 885 21 31 | info@traitafina.ch | www.traitafina.ch

NOUS VOUS AIDONS A AIDER

Grâce à nos produits
pour :

- La perfusion
- Les chimiothérapies



Vous trouverez ces produits sur
notre site :

CODAN Medical AG; Oberneuhofstrasse 10; 6340 Baar
Tel.: 041 747 00 77 Mail: codan@codan.ch



**Commandé
aujourd'hui -
livré
demain!**

SIEGE SUR ESCALIER

L'association suisse des services d'aide et de soins à domicile donne la possibilité aux personnes âgées ou à mobilité réduite de vivre de manière aussi indépendante et autonome que possible, malgré leurs problèmes de santé.

Avec ses sièges et des plateformes sur escalier pour personnes âgées ou à mobilité réduite, Rigert SA contribue à un maintien à domicile prolongé en assurant une mobilité accrue.



MONTE-ESCALIER EXTERIEUR

Les sièges sur escalier viennent à bout des marches et emmènent les utilisateurs très facilement d'un étage à l'autre. Les virages et les courbes ne constituent pas non plus un obstacle. Des sièges sur escalier peuvent être installés sans grandes transformations dans votre appartement ou votre maison. Les sièges sur escaliers actuels ont un design agréable et s'utilisent de manière simple et sûre.

Nos monte-escaliers répondent à un réel besoin en permettant aux personnes âgées de rester plus longtemps chez elles.



MONTE-ESCALIER INTERIEUR

Vente et service clientèle dans votre région

Rigert SA · Monte-escaliers
Ch. de la Péraulaz 32,
1093 La Conversion VD
Tél +41 (0)21 793 18 56
info@rigert.ch · www.rigert.ch

Siège princial: 041 854 20 10



Spirax - Jahrsbericht 2014, fr

L'élaboration de tous les produits **ALLEVYN** obéit à un même principe.

Faire preuve de compréhension envers l'être humain, envers le corps humain et saisir la signification d'une vie avec une plaie.

Priorité à l'être humain
– **ALLEVYN**



1987



Le **pansement en mousse non adhésif ALLEVYN** a été conçu dès le départ dans le but de s'adapter au corps humain. Introduction de la technologie triple action unique favorisant la cicatrisation en milieu humide des plaies.

2013



ALLEVYN Life est mis sur le marché, élaboré sur la base des récents résultats de la recherche. Conçu pour le patient, pour une vie active.



Pour le patient. Pour le budget. Pour le lieu et le moment présents.
Smith & Nephew Wound Management | www.smith-nephew.de

Références: 1. Smith & Nephew DoF 0601004 | 2. Smith & Nephew DoF 0601003. | 3. Technical justification summary AGB007 | 4. Development Services report réf. DS/07/187/Riv2. | 5. Development Services report réf. DS/08/043/R1. | 6. Technical Justification Summary AG0011.

© 2014 Smith & Nephew GmbH | * Marque de fabrique de Smith & Nephew | PI40037 | 14 | Veuillez lire la notice d'utilisation pour avoir un aperçu général sur les caractéristiques des produits.

Spitex-Stellenmarkt

Hier finden Sie qualifizierte MitarbeiterInnen

www.spitexjobs.ch

Unsere Partner:



Betreiber: webways ag | St. Johans-Vorstadt 82 | 4056 Basel | 061 695 99 99 | www.webways.ch | info@webways.ch

Spitex-Website für Ihre Spitex

Ihre Vorteile:

- ✓ Offizielle Spitex-Gestaltung
- ✓ Modular und jederzeit ausbaubar
- ✓ Ohne Vorkenntnisse bedienbar
- ✓ Support und Weiterentwicklung
- ✓ Spitex-Sonderkonditionen: bereits ab CHF 1666

Musterwebsite anschauen:

www.spitex-website.ch



Beratung: webways ag | St. Johans-Vorstadt 82 | 4056 Basel | 061 695 99 99 | www.webways.ch | info@webways.ch

FINANCES

Bon résultat des comptes

L'ASSASD a changé de caisse de pension au 1.1.2014. Des projets sont restés en suspens suite au départ de collaborateurs et des provisions ont été constituées. L'équipe rédactionnelle du nouveau magazine s'est mise au travail au 1^{er} octobre. L'ASSASD a clôturé l'année sans enregistrer de perte.

Compte de pertes et profits

Les revenus s'élèvent à 2'166'256 francs (budget: 2'134'810 francs) et les dépenses à 1'970'168 francs (budget: 2'131'470 francs). Après déduction des dépenses extraordinaires et des réserves s'élevant à 190'000 francs, il reste un gain de 3'966 francs qui est attribué au capital propre.

La contribution AVS à la charge du crédit pour des projets s'élève à 214'806 francs. Les adhésions à la convention administratives par des fournisseurs de prestations qui ne sont membres ni de l'ASSASD ni de l'Association Spïtex privées Suisse (ASPS) se chiffrent à 47'500 francs. Ces fournisseurs de prestations versent une contribution unique de 2'500 francs. Les revenus qui en résultent impliquent une lourde administration de la convention. De même, les investissements des années 2011 et 2012 n'ont pas encore été amortis.

Bilan

Des réserves s'élevant au total à 190'000 francs ont été constituées pour RAI-HC (85'000 francs) et pour le financement

des soins (105'000 francs). De cette manière, le module ménage RAI et le projet pilote pourront être financés, une plate-forme de connaissances RAI pour la Suisse alémanique et pour la Suisse romande sera créée dans une école par région linguistique et l'ajustement des risques sera mis en place pour les indicateurs de qualité. La réserve pour le financement des soins est prévue pour des expertises qui seront effectuées en vue de l'évaluation du nouveau financement des soins par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Changement de caisse de pension

A partir du 1^{er} janvier 2014, l'ASSASD est assurée auprès de la caisse de pension ASGA. Les collaborateurs et collaboratrices de l'ASSASD accueillent très favorablement cette décision. Leur ancienne caisse de pension présente un découvert depuis des années et les intérêts du capital des assurés n'ont pas été payés depuis 2012. Pour cette raison, le Comité central, soutenu par un conseiller externe, a obtenu des offres de neuf caisses de pension sur la

base d'un profil des exigences différencié. La balance a penché pour l'ASGA, d'une part, en raison de ses très bonnes conditions de rentes pour les assurés et de ses bonnes assises financières, d'autre part pour ses frais d'entrées abordables.

Révision

La fiduciaire Lehmann SA a examiné les comptes annuels 2013 de l'ASSASD. La révision s'est faite selon le standard suisse de contrôle restreint.

Certains collaborateurs et collaboratrices de longue date ont quitté l'association en 2013 et de nouvelles personnes très motivées ont rejoint l'équipe du Secrétariat central. Dans sa nouvelle composition, celle-ci est compétente pour relever les défis à venir. En résumé, l'ASSASD a bouclé ses comptes 2013 de manière très satisfais

BILAN AU 31.12.2013

Actifs	2012	2013	
	CHF	CHF	Part en %
Actifs circulants	1'070'225.20	1'254'324.10	96.9
100 Liquidités	860'853.43	973'339.68	
110 Créances	33'400.47	9'459.72	
121 Stock de littérature spécialisée	1.00	1.00	
130 Actifs transitoires	46'430.80	122'718.40	
130 Projets inachevés OFAS	129'539.50	148'805.30	
Actifs immobilisés	60'900.00	39'900.00	3.1
150 Mobilier et installations	28'800.00	21'600.00	
150 Machines de bureau	1'100.00	500.00	
150 TED-Hardware /Internet	31'000.00	17'800.00	
Total Actifs	1'131'125.20	1'294'224.10	100.00

Passifs	2012	2013	
	CHF	CHF	Part en %
Capital étranger	314'265.50	473'398.40	36.6
200 Créanciers	175'461.25	139'556.50	
230 Passifs transitoires	98'804.25	103'841.90	
Provisions			
233 Provision ressort communication	40'000.00	40'000.00	
233 Provision RAI-HC	0.00	85'000.00	
233 Provision financement des soins	0.00	105'000.00	
Capital propre	816'859.70	820'825.70	63.4
285 Réserves de fonds pour projets et journées	195'000.00	195'000.00	
280 Capital propre	555'664.74	621'859.70	
Gain	66'194.96	3'966.00	
Total Passifs	1'131'125.20	1'294'224.10	100.00

Informations

Valeur d'assurance du stock	20'000.00
Valeur d'assurance des actifs immobilisés	150'000.00

COMPTE DE PERTES ET PROFITS 2013

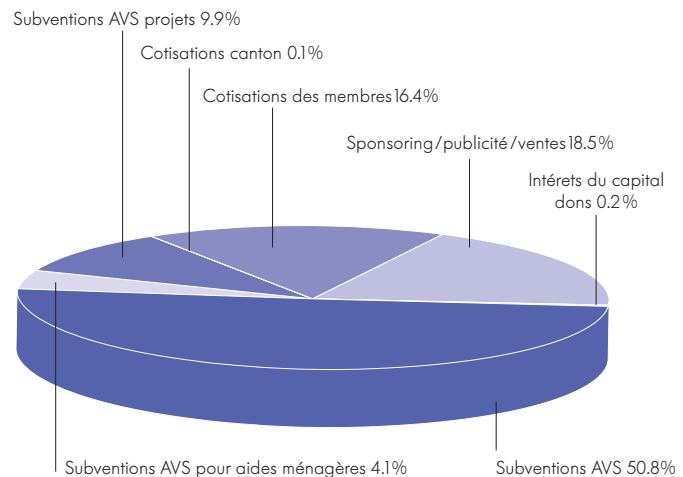
Charges	Comptes	Comptes	Budget	Budget	Budget
	2012	2013	2013	2014	magazine 2014
Charges du personnel	1'581'132.50	1'610'145.55	1'712'160.00	1'609'900.00	410'800.00
330 Salaires	856'920.95	829'296.85	840'000.00	870'000.00	135'600.00
370 Prestations sociales	161'532.50	154'447.55	156'000.00	161'000.00	25'000.00
380 Conseil spécialisé	507'864.70	580'014.80	677'760.00	543'900.00	250'200.00
390 Autres frais du personnel	54'814.35	46'386.35	38'400.00	35'000.00	0.00
Charges immobilières	124'740.50	114'784.20	123'800.00	106'400.00	0.00
530 Entretien et réparations	7'247.15	6'767.95	10'500.00	6'000.00	0.00
541 Amortissements	41'415.55	25'597.40	29'400.00	20'800.00	0.00
544 Loyer/charges annexes	76'077.80	82'418.85	83'900.00	79'600.00	0.00
Charges d'exploitation/frais	95'176.85	111'669.80	124'550.00	98'350.00	29'800.00
570 Bureau et administration	23'779.80	20'853.30	30'700.00	23'000.00	12'800.00
574 Frais	56'858.90	67'670.00	81'850.00	63'350.00	10'000.00
575 Informatique	14'538.15	23'146.50	12'000.00	12'000.00	7'000.00
Autres charges d'exploitation	132'936.35	133'569.10	170'960.00	167'000.00	55'200.00
577 Publicité et relations publiques	130'827.85	129'041.60	168'260.00	165'000.00	49'200.00
580 Autres charges	2'108.50	4'527.50	2'700.00	2'000.00	6'000.00
Total charges d'exploitation	1'933'986.20	1'970'168.65	2'131'470.00	1'981'650.00	495'800.00

COMPTE DE PERTES ET PROFITS 2013

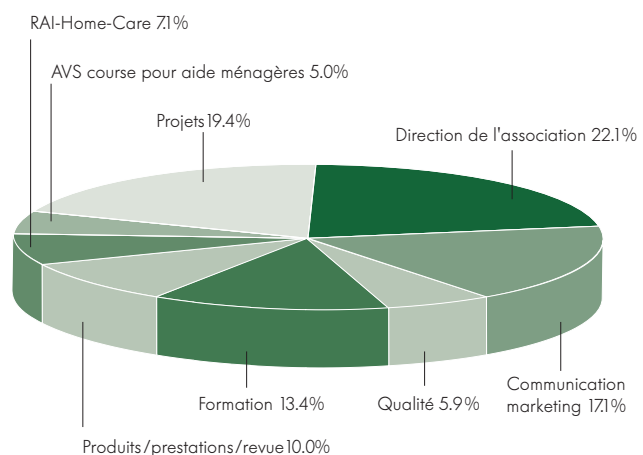
Produits	Comptes	Comptes	Budget	Budget	Budget
	2012	2013	2013	2014	Budget magazine 2014
Produits	330'888.14	356'588.40	346'800.00	350'500.00	329'300.00
620 Produits de prestations	287'245.35	332'407.85	325'000.00	330'200.00	259'100.00
652 Produits de vente de matériel	46'163.51	26'725.55	17'800.00	16'300.00	70'200.00
653 TVA	-6'886.65	-5'191.80	0.00	0.00	0.00
660 Intérêts du capital	4'365.93	2'646.80	4'000.00	4'000.00	0.00
Subventions/cotisations	1'724'211.90	1'809'667.75	1'788'010.00	1'637'100.00	166'500.00
697 Subvention AVS	1'100'000.00	1'100'000.00	1'100'000.00	1'100'000.00	0.00
697 Subvention AVS projets	121'423.90	214'806.15	192'500.00	62'100.00	0.00
697 Subvention AVS cours pour aides ménagères	96'290.00	88'770.00	120'000.00	110'000.00	0.00
698 Cotisations canton/Fédération	47'000.00	1'527.00	0.00	0.00	0.00
698 Cotisations des membres	312'473.90	354'512.60	353'510.00	355'000.00	121'500.00
698 Association faitière pour le Magazine ASD	0.00	0.00	0.00	0.00	45'000.00
698 Cotisations contrat administrative à longterme	36'000.00	47'500.00	15'000.00	10'000.00	0.00
699 Cotisations contrat administrative SAT	0.00	0.00	7'000.00	0.00	0.00
699 Dons	11'024.10	2'552.00	0.00	0.00	0.00
Total produits	2'055'100.04	2'166'256.15	2'134'810.00	1'987'600.00	495'800.00
Résultat extraordinaire	-74'918.88	-2'121.50	0.00	0.00	0.00
800 Produits extraordinaires	2'349.95	24'227.70	0.00	0.00	0.00
801 Charges extraordinaires	-77'264.40	-26'354.15	0.00	0.00	0.00
802 Gain de change non réalisé compte EUR	-4.43	4.95	0.00	0.00	0.00
Récapitulatif					
Produits d'entreprise	2'055'100.04	2'166'256.15	2'134'810.00	1'987'600.00	495'800.00
Charges d'entreprise	1'933'986.20	1'970'168.65	2'131'470.00	1'981'650.00	495'800.00
Total résultat de l'entreprise	121'113.84	196'087.50	3'340.00	5'950.00	0.00
Résultat extraordinaire	-74'918.88	-2'121.50	0.00	0.00	0.00
Résultat secrétariat central	46'194.96	193'966.00	3'340.00	5'950.00	0.00
Provision	-40'000.00	-190'000.00	0.00	0.00	0.00
Dissolution provision	60'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Gain/-Déficit	66'194.96	3'966.00	3'340.00	5'950.00	0.00

Comptes de l'association 2013

Provenance des fonds	CHF
Sponsoring/publicité/ventes	401'442
Intérêts du capital/dons	5'199
Subventions AVS	1'100'000
Subventions AVS pour aides ménagères	88'770
Subventions AVS projets	214'806
Cotisations des cantons	1'527
Cotisations des membres	354'513
Total	2'166'257

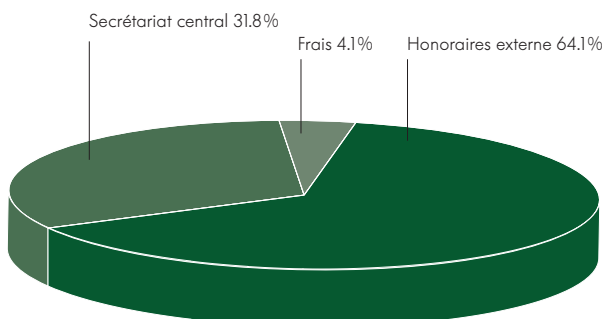


Affectation des fonds	CHF
Direction de l'association	434'912
Communication/marketing	336'356
Qualité	117'056
Formation	263'908
Produits/prestations/revue	197'627
RAI-Home-Care	140'211
AVS course pour aide ménagères	97'918
Projets	382'181
Total	1'970'169



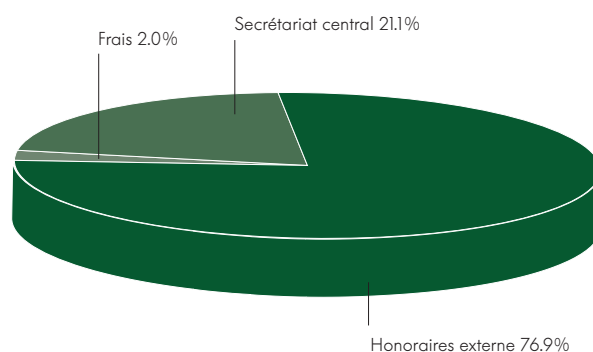
Magazine Aide et Soins à Domicile 2012-2013

Affectation des fonds	CHF
Honoraires externe	200'581
Secrétariat central	99'291
Frais	12'703
Total	312'575



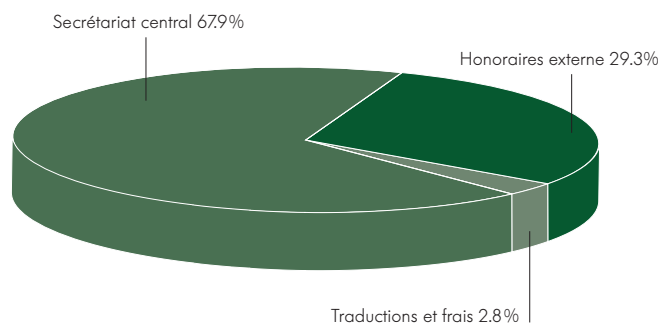
Place de travail attrayante 2013

Affectation des fonds	CHF
Honoraires externe	49'539
Secrétariat central	13'598
Frais	1'301
Total	64'438



HomeCareData 2013

Affectation des fonds	CHF
Honoraires externe	17'014
Secrétariat central	39'291
Traductions et frais	1'596
Total	57'901





0848 654 321

Aarau – Basel – Bern – Genève – Lausanne – Luzern –
St. Gallen – Zürich

Adecco Medical Pool – Die flexible Personallösung

Adecco bietet Ihnen einen schweizweiten Pool an
Pflegemitarbeitern aller Diplomstufen und aus allen
Fachbereichen.

Profitieren Sie als Spitex-Organisation von folgenden
Vorteilen:

- Entlastung des bestehenden Teams
- Kein administrativer Aufwand
- Einsparung Ihrer wertvollen Zeit

Rufen Sie uns an und erfahren Sie mehr.
Wir freuen uns auf Sie.



Pool Adecco Medical – La solution en personnel flexible

Adecco met à votre disposition un Pool national de
candidats diplômés issus du domaine médical.

En tant qu'organisation Spitex, profitez des avantages
suivants:

- Optimisation de la gestion des équipes
- Réduction des tâches administratives
- Economie de votre précieux temps

Appelez-nous dès maintenant pour en savoir plus.
Notre équipe se réjouit de vous conseiller.

adecco.ch

InoTex
WäscheService



Corporate Fashion – La **collection ASAD InoTex SmartFashion®**
pour mettre en valeur l'image de manière durable : Des vêtements
professionnels avec un haut niveau de fonctionnalité – sur stock*.

* sauf vente

InoTex Bern AG
Murtenstrasse 149 - Postfach - CH 3000 Bern 5
T +41 (0)31 389 44 44 - F +41 (0)31 389 44 00
info@inotex.ch - www.inotex.ch - CHE-101.793.295 MWST

une société 

Alarme Croix-Rouge

Une sécurité de tous les instants



Une simple pression sur un bouton, et vous êtes en liaison directe avec la centrale d'alarme Croix-Rouge: au besoin, celle-ci organise 24h/24 des secours immédiats, où que vous soyez. Un service personnel et compétent.

Les avantages de l'Alarme Croix-Rouge

- l'atout majeur: une centrale d'alarme disponible 24h/24
- possibilité de rester dans son environnement familial, indépendance préservée
- moins d'inquiétudes pour la famille et les proches
- modernité et fiabilité des appareils, qui répondent à tous les besoins (montre Limmex également)
- installation et entretien par la CRS
- sensibilité et ouverture des collaborateurs

Choisissez l'Alarme Croix-Rouge qui vous convient. Prenez contact avec nous, nous vous conseillons volontiers. Tél. 031 387 74 90 · www.alarme-croixrouge.ch

sponsorisé par:



Croix-Rouge suisse



À L'AISE SUR TOUTES LES SURFACES.



SUBARU XV 4x4 DÈS FR. 25'900.-.

- Le Crossover par excellence.
- SUV compact suréquipé avec 22 cm de garde au sol.
- Cylindrée comprise entre 1,6 litre (114 ch) et 2,0 litres (150 ch).
- Egalement avec boîte Lineartronic (avec mode manuel 6 vitesses et palettes au volant).
- Egalement avec moteur SUBARU BOXER DIESEL (2,0 litres, 147 ch).

Trois niveaux d'équipement (Swiss one, Swiss two et Swiss three). Swiss three avec, entre autres, intérieur cuir, toit ouvrant électrique, système de navigation, système sans clé Entry and Go avec touche Start/Stop.

Modèle présenté: Subaru XV 2.0i AWD Swiss three, man., 5 portes, catégorie de rendement énergétique F, CO₂ 140 g/km, consommation mixte 6,9 l/100 km, Fr. 37'500.-. Modèle Subaru XV 1.6i AWD Swiss one, man., 5 portes, catégorie de rendement énergétique E, CO₂ 151 g/km, consommation mixte 6,5 l/100 km, Fr. 25'900.-. Moyenne de toutes les voitures neuves vendues en Suisse (toutes les marques): CO₂ 148 g/km.

www.subaru.ch SUBARU Suisse SA, 5745 Safenwil, tél. 062 788 89 00. Concessionnaires Subaru: env. 200. **www.multilease.ch**. Tous les prix nets indiqués sont des prix conseillés sans engagement et s'entendent TVA de 8% comprise. Les prix sont susceptibles d'être modifiés à tout moment.

Chez Subaru, les collaboratrices, collaborateurs et organisations de services d'aide et de soins à domicile bénéficient de conditions spéciales.



SUBARU

Confidence in Motion

LA MARQUE 4x4 DES SUISSES



shp 

Concepts de prévoyance réfléchis

Nous insufflons de la vie à votre prévoyance.

Spécialiste des besoins en prévoyance pour le secteur de la santé en Suisse, la SHP propose également aux entreprises individuelles, comme aux institutions comptant jusqu'à plusieurs centaines d'employés, des formules de prévoyance intelligentes, séduisantes, à bon prix.

Souhaitez-vous optimiser votre prévoyance professionnelle?

N'hésitez pas à nous contacter pour une consultation gratuite, sans engagement de votre part.

Caisse de Pensions SHP, Kronenplatz 1, 8953 Dietikon 1, Tél. 044 268 90 60, www.pkshp.ch

Vous voulez créer un impact? Nous vous aidons à atteindre votre objectif !



Nous vous soutenons dans la résolution de toutes vos questions relatives à la gestion | www.bvberatung.net

BVM
de bon conseil

Quand on se sent bien dans ses vêtements, le travail devient tout de suite plus attrayant!



Un habillement professionnel rien que pour vous, personnalisé selon vos désirs ou provenant directement de notre large assortiment en stock fabriqué en Suisse et en Europe.

Individuel – original – Hälg!
Votre spécialiste de l'habillement professionnel!



HÄLG TEXTIL AG

Schürmattweg 2, 4600 Olten
Tel. 062 207 06 50, Fax 062 212 00 33
info@haelg-textil.ch, www.haelg-textil.ch

Offre spéciale pour les organisations d'aide et de soins à domicile

Offre exclusive Business car sharing pour les organisations d'aide et de soins à domicile*



CHF 50.- de crédit de circulation pour chaque nouvel abonnement Mobility.

Plus d'info

www.mobility.ch/clients_business

* Valable jusqu'au 31.12.2014

Mobility propose 2'650 véhicules répartis sur 1'380 emplacements dans toute la Suisse. 24 heures sur 24 et en libre service.

www.mobility.ch
Centrale de services 24h/24 0848 824 812

mobility
car sharing



SRS



SERVICES REHABILITATION SUISSE

SCHWEIZERISCHE REHABILITATIONSDIENSTLEISTUNGEN



Vente et location de lit médicalisé et matelas anti escarres

ZI le Trési 6c · 1028 Préverenges · 021 801 46 61

www.srs-handilift.ch

Laboratoires

Patients

Hôpitaux

Aide et soins
à domicile

Assureurs

Cantons

Thérapeutes

Pharmacies

Médecins

Nous sommes le trait d'union.

Voulez-vous aussi découvrir les avantages du décompte électronique des prestations? Nous vous les présentons sur www.medidata.ch ou à l'occasion d'un entretien personnel. Contactez-nous facilement et sans engagement sur www.medidata.ch/callback.



20 YEARS MEDIDATA

MediData

Pour une évolution saine.

bardusch

Solutions personnalisées

Pour les professionnels de la santé, nous élaborons des concepts de vêtements répondant aux plus hauts critères de design et de fonctionnalité. Notre service intégral d'entretien du linge est pour vous la garantie d'une propreté et d'une hygiène permanentes.



www.bardusch.ch

Blanchisserie
Centrale BCS
Zentralwäscherei ZWS

Blanchisserie Centrale BCS – une marque du groupe Bardusch

Un numéro pour la Suisse entière

0842 80 40 20

CHF 0.08 / min.



AIDE ET SOINS A DOMICILE



Votre imprimerie partenaire de Spitex



Déjà plus de 250 centres Spitex travaillent en partenariat avec notre société pour leur plus grande satisfaction



Profitez vous aussi de nos conditions spéciales pour les centres Spitex



Enregistrez-vous sous **uebelhart-online.ch**



DRUCKEREI | **UEBELHART**

Druckerei Uebelhart AG
Känzeliweg 4
4522 Rüttenen

Phone 032 622 89 46
Fax 032 621 54 49
info@uebelhart.ag
www.uebelhart.ag

PILBOX®

Les piluliers les plus pratiques pour respecter l'ordonnance médicale

Pilbox® 7 pour la maison



- 7 modules de 4 cases de grande contenance pour chaque jour de la semaine
- Repères tactiles pour personnes à vision réduite
- Couvercle des modules coulissant et sécurisé pour éviter l'inversion des prises
- Système d'accroche murale

Pilbox® Maxi pour les déplacements

- 7 modules de 4 grandes cases
- Etui chocolat style « maroquinerie »
- Élégant et discret



En savoir plus sur la gamme Pilbox7 : pilboxasad@uhlmann.ch
F. Uhlmann-Eyraud SA - 1217 Meyrin Tél. 022 989 32 00



DOCUPASS Vos dispositions en cas d'événement grave

DOCUPASS de Pro Senectute est le dossier complet pour tous les documents personnels des directives anticipées. Saisissez vous aussi l'occasion de consigner vos volontés en cas d'événement grave!

Informations et commande:
info@pro-senectute.ch
www.docupass.ch
Tél. 044 283 89 92
Fax 044 283 89 80

- Directives anticipées
- Dispositions de fin de vie
- Mandat pour cause d'incapacité
- Testament
- Carte de directives anticipées
- Informations et conseil

Commandez le dossier dès maintenant pour CHF 19.–

(sans les frais d'emballage et de port)

DOCUPASS
Le dossier personnel pour vos directives anticipées
Une prestation de Pro Senectute

**PRO
SENECTUTE**
Für das Alter
Pour la vieillesse
Per la vecchiaia

Votre nouveau magazine

Du contenu et du vécu.



Abonnez-vous aujourd'hui



La revue de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile.
Parution 6 fois par an, en versions imprimée et numérique.

www.magazineasd.ch



ORGANES DE L'ASSOCIATION

Comité central

Walter Suter	Président / Représentation d'intérêts / Finances	Hünenberg
Ruth Buser	Vice-président / Qualité / RAI-HC	Binningen
Peter Mosimann	Vice-président / Conventions avec les assureurs	Genève
Gabriele Balestra		Locarno
Beat Bucheli		Wünnewil
Rahel Gmür	Formation	Berne
Lorenz Hess	Représentation d'intérêts	Berne
Rudolf Leder	Communication	Baden
Prof Dr. Alain Pécoud	Qualité / RAI-HC	Pully
Erich Pfäffli		Turbenthal
Dr. Bruno Suter		Freienbach

Secrétariat central

Dr. Beatrice Mazenauer	Secrétaire centrale	100 %
Silvia Marti Lavanchy	Politique / stratégie	60 %
Regula Streckeisen (jusqu'au 30.4.2013)	Responsable formation	80 %
Ursula Ledermann (à partir du 1.6.2013)		80 %
Maja Mylaeus-Renggli	Responsable qualité	80 %
Luzia Widrig (1.5 – 31.7.2013)	Qualité / eHealth	80 %
Esther Bättig (à partir du 1.12.2013)		60 %
Isabel Küffer	Responsable communication/marketing	90 %
Lisa Pesenti	Remplaçante Communication/marketing	60 %
Rebekka Stämpfli (1.5.2013 – 31.3.2014)	Assistante Communication/marketing	40 %
Marie-Anne Trinkner-Meier (jusqu'au 31.8.2013)	Responsable administration / organisation de congrès	60 %
Séverine Gay (à partir du 1.9.2013)		70 %
Aziz Moudi	Administration	90 %
Séverine Gay (jusqu'au 31.8.2013)	Représentation de la direction administration /	60 %
vacant (jusqu'au 31.12.2013)	organisation de congrès	
Stefan Senn (à partir du 1.10.2013)	Rédacteur en chef Magazine Aide et Soins à Domicile	80 %
Nicole Dana-Classen (à partir du 1.10.2013)	Rédactrice francophone Magazine Aide et Soins à Domicile	50 %

Mandats externes

Pro Office	Comptabilité	Bienne
Françoise Taillens	Traduction allemand-français	Berne

ORGANES DE L'ASSOCIATION

Commissions et groupes de travail

Etat 31.12.2013

CC = Comité central

SC = Secrétariat central

Commission de la formation

Rahel Gmür (présidence, CC),
Sandrine Fellay Morante (GE), Karin
Hirschle (LU), vacant (AG), Elsbeth
Liechti (ZH), vacant (VS), Ursula
Ledermann (SC)

Commission de la qualité

Ruth Buser (présidence, CC),
Gabriele Balestra (TI), Annemarie
Fischer (ZH), Hanspeter Inauen (LU),
Monika Müller-Hutter (SG), Maja
Mylaeus (SC)

Groupe de travail communication

Rudolf Leder (présidence, CC), Tho-
mas Jeiziner (ZH), Dominik Weber
(SG), Erika Wüthrich (BE), Isabel
Küffer (SC), Lisa Pesenti (SC)

Groupe de travail Social Media

Lisa Pesenti (présidence, SC),
Stéphanie Chassot (GE), Véronique
Ducrot (ZH), Esther Egger (AG),
Dominik Weber (SG), Eva Zwahlen
(BE), Isabel Küffer (SC)

Groupe de pilotage projet

Magazine Aide et Soins à Domicile

bachmann medien sa (direction
conceptuelle du projet, externe), Isa-
bel Küffer (SC, direction organisation-
nelle du projet, interne), Rudolf Leder
(CC), Annemarie Fischer (ZH), Christa
Lanzicher (TG), Isabelle Pralong (VS),
Irène Röttger (OW), Kathrin Spring
(ZH), Doris Stump (AG)

Commission de rédaction

Magazine Aide et Soins à Domicile

Ruedi Leder (présidence, CC), Peter
Mosimann (CC), Erich Pfäffli (CC),
Stefan Senn (SC, Rédacteur en chef),

Nicole Dana-Classen (SC, Rédac-
tion), Isabel Küffer (SC),
Beatrice Mazenauer (SC)

Commission spécialisée Soins pédiatriques à domicile

Elsbeth Wandeler (présidence, BE),
Thomas Engeli (TG), Eva Gerber
(ZH), Ruth Hostettler (BE), Brigitte
Lustenberger (LU), Josiane Seiler
(VS), Lucia Vogt-Schmid (SO), Bea-
trice Mazenauer (SC)

Groupe de travail comptabilité analytique – Manuel Finances

Silvia Marti (présidence, SC),
Gabriele Balestra (TI), Lukas Bäumlé
(BL), Flavio Carbone (VD), Tino
Morell (GR), Werner Schnyder (SZ),
Markus Schwager (ZH)

Groupe d'accompagnement du projet Place de travail attrayante dans l'aide et les soins à domicile

Silvia Marti (présidence, SC), Ruth
Aeberhard (SZ), Pia Baur (AG), Marc
Dupertuis (VD), Christina Gueninchault
(GE), Andrea Hornstein (SG), Doris
Isenschmid (SH), Sibylle Kurt (BS),
Tamara Renner (LU), Esther Zimmer-
mann (VS), Ursula Ledermann (SC)

Délégation chargée des négocia- tions pour les conventions adminis- tratives avec les assureurs

Peter Mosimann (coprésidence,
CC), Beatrice Mazenauer (copré-
sidence, SC), Gabriele Balestra
(CC), Rahel Gmür (BE), Markus
Reck (ASPS), Doris Ruckstuhl (ZG),
Markus Schwager (ZH), Dominik
Weber (SG), Silvia Marti (SC), Maja
Mylaeus (SC)

Groupe de pilotage pool de données HomeCareData

Alain Pécoud (présidence, CC),
Laila Burla (Obsan), Therese Gro-
limund (OFSP), Stefan Leutwyler
(CDS), Maja Mylaeus (SC)

Groupe de pilotage RAI-HC

Alain Pécoud (présidence, CC),
Tatjana Castelli (VD), Dominik
Germann (CDS), Jutta Guggisberg
(HSK), Barbara Hedinger (LU),
Annette Messer (tarifsuisse), Maja
Mylaeus (SC)

Echange de données

- Forum Echange de données:
Beatrice Mazenauer (SC)
- Comité d'experts Forum Echange de
données: Maja Mylaeus (SC)
- Comité de pilotage eKARUS: Maja
Mylaeus (SC)
- Groupe de travail FachDesign
eKARUS: Christina Brunschwiler (ZH),
Silvia Marti (SC)
- Délégation TechDesign eKARUS:
Flavio Carbone (VD), Erich Pfäffli
(ZH), Michael Zellweger (BE)

Délégation à l'OdASanté

- Comité: Beatrice Mazenauer (SC)
- Groupes de travail:
 - Commission suisse pour le
développement professionnel et
la qualité de la formation AFP
(attestation): Elsbeth Liechti (ZH)
 - Commission suisse pour le déve-
loppement professionnel et la
qualité de la formation d'ASSC
(CFC): Elsbeth Liechti (ZH)
 - Commission de développement
du plan d'études cadre Soins infir-
miers ES: Karin Zürcher (BE)

PORTRAIT

L'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD)

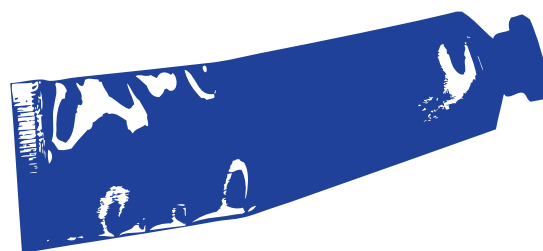
Depuis presque vingt ans, l'association faîtière de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif s'investit pour le développement de la branche. L'Aide et soins à domicile est devenue l'un des piliers du système sanitaire et social suisse.

L'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile (ASSASD) représente les intérêts de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif au niveau national auprès de l'opinion publique, du politique, des instances officielles et des organisations partenaires. Sur mandat de la Confédération, l'ASSASD assume aussi la coordination de problématiques spécifiques entre les 26 cantons; celle-ci est indemnisée financièrement sur la base d'un contrat de prestations conclu avec l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

L'ASSASD est l'association faîtière de l'Aide et soins à domicile à but non lucratif. Ses membres sont les 26 associations cantonales d'aide et de soins à domicile. Plus de 600 organisations locales d'aide et de soins à domicile sont rattachées à ces associations cantonales et exploitent un réseau de services d'aide et de soins à domicile couvrant l'ensemble du territoire suisse. Les 32'000 collaborateurs et collaboratrices de l'aide et des soins à domicile (l'équivalent de 14'312 postes à plein temps) prennent en charge quelque 212'000 clients à domicile.

En tant qu'association de la branche, l'ASSASD entend promouvoir le développement professionnel des prestations d'aide et de soins à domicile. Elle fait paraître des publications spécialisées et met à disposition des documents d'information.

L'ASSASD a été créée en 1995 suite à la fusion de l'Association suisse des organisations d'aides familiales (ASOAF) et de la Fédération suisse des services de santé communautaire (FSSC).





AIDE ET SOINS A DOMICILE

Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

Sulgenauweg 38
Case postale 1074
3000 Berne 23
Tél. 031 381 22 81
Fax 031 381 22 28
admin@spitex.ch
www.aide-soins-domicile.ch

Impressum

Éditeur: Association suisse des services d'aide et de soins à domicile
Layout: Exact! Werbeagentur, Bern
Traduction Françoise Tailens, Berne
Impression: Imprimerie Uebelhart SA, Rüttenen
Tous droits réservés